



**Relevé de décisions du Conseil d'Administration**  
**Séance du 11 octobre 2018**  
**- Paris -**

Référence	RD_DIR_CA 2018_10_11
Révision	
Date d'application	12 octobre 2018
Version	1

**Pour information :**

**24 membres présents et 6 membres représentés sur 31 membres en exercice.**

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018.	unanimité	Publication (site web)
➤ Le CA approuve <b>la nouvelle composition du bureau du CA</b> pour la 3ème mandature comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Président : Jean DEBEAUPUIS</li> <li>○ Vice-président : Guy CATHELINÉAU</li> <li>○ Ministère des Solidarités et de la Santé : Agnès QUIOT</li> <li>○ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : François COURAUD</li> <li>○ Organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés, des établissements publics de santé et médico-sociaux, des associations d'anciens élèves : Jean SCHMID et Richard GURZ (titulaires) et Michel BALLEREAU et Thierry FOUERE (suppléants)</li> <li>○ Personnels d'enseignement et de recherche : Pascale ROUSSEL (titulaire) et Jean-Baptiste COMBES (suppléant)</li> <li>○ Personnels BIATSS : Patricia LEROY (titulaire) et Jean-Claude NIZAN (suppléant)</li> <li>○ Elèves et étudiants : Abeline MOREAU (titulaire) et (<i>élections étudiantes en cours</i>) (suppléant)</li> </ul>	unanimité	
➤ Le CA approuve <b>le budget rectificatif de l'exercice 2018</b> comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les autorisations budgétaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 327 ETPT sous plafond et 125 ETPT hors plafond</li> <li>○ 62 275 000 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 46 232 000 € au titre du personnel</li> <li>- 14 293 000 € au titre du fonctionnement</li> <li>- 1 750 000 € au titre de l'investissement</li> </ul> </li> <li>○ 61 775 000 € de crédits de paiement, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 46 232 000 € personnel</li> <li>- 13 933 000 € fonctionnement</li> <li>- 1 610 000 € investissement</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	8 abstentions	

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 59 400 000 € de prévisions de recettes</li> <li>○ - 2 375 000 € de solde budgétaire.</li> <li>● les prévisions comptables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ - 2 375 000 € de variation de trésorerie</li> <li>○ - 4 353 000 € de résultat patrimonial</li> <li>○ - 1 753 000 € de capacité d'autofinancement</li> <li>○ - 3 363 000 € de variation de fonds de roulement</li> </ul> </li> <li>● Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des autorisations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.</li> </ul>		
<p>➤ Dans le cadre du <b>débat d'orientation budgétaire</b>, le CA approuve <b>la procédure interne d'élaboration du budget initial 2019</b>, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Lettre de cadrage budgétaire interne à destination des responsables des centres de responsabilité de l'EHESP : mi-juillet 2018</li> <li>● Rencontres budgétaires internes avec chaque centre de responsabilité portant sur l'exécution de l'exercice en cours et les projections 2019 et suivantes : septembre/octobre 2018</li> <li>● Arbitrage budgétaire en comité de direction : novembre 2018</li> <li>● Présentation du budget initial 2019 : Conseil d'Administration du 18 décembre 2018</li> </ul>	<p>4 contre 3 abstentions</p>	
<p>➤ Le CA ratifie <b>la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche</b> et approuve <b>la mise en place d'un dispositif d'intégrité scientifique</b> à l'EHESP.</p>	<p>unanimité</p>	<p>Nomination à suivre de M. Pierre Fournier en qualité de référent intégrité scientifique de l'EHESP</p>
<p>➤ Le CA approuve <b>l'avenant au contrat de concession de service public pour l'exploitation du service de restauration avec la société ANSAMBLE.</b></p>	<p>6 abstentions</p>	<p>Signature de l'avenant</p>

**N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 11 octobre 2018 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.**